

Département du LOT**COMMUNE d' ESPAGNAC STE EULALIE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice Présents Qui ont pris part à la délibération
6 6 6

L'an deux mille dix sept le 19 juin, à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Madame BENET-BAGREAUX Martine.

Présents : MM CABRIGNAC J.L, DAS NEVES J., GENEAU C., PELAPRAT G. Mmes POULAIN J., BENET-BAGREAUX

Date de convocation : 15/06/2017

Secrétaire de séance : Jacqueline Poulain

OBJET : Adhésion au CAUE

Madame Le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au CAUE du Lot, elle rappelle les domaines d'intervention du CAUE auprès des collectivités notamment les projets d'architecture, d'environnement ou d'urbanisme.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- accepte le paiement de la cotisation annuelle de 50 €,
- Nomme Jean Louis Cabrignac pour représenter la collectivité au sein du CAUE

Fait et délibéré à Espagnac-Sainte-Eulalie, le 19 juin 2017

Pour copie conforme

Le Maire Martine BENET-BAGREAUX

